



Séminaire de lancement

5 mars 2018

Une équipe pluridisciplinaire au service du territoire et du projet



Paysage et espace public
Stratégie territoriale



Programmation
Prospective
Concertation



Stratégie eau, climat et
environnement



Agriculture et prospective
économique agricole

Clément BOLLINGER
Directeur de projet
Paysagiste DPLG

+

Simon LACOURT
Paysagiste DPLG - géographe

Myriam GABRIEL
Directrice de projet
Urbaniste et géographe

+

Aurélie BOUTON
Urbaniste

Aurélia NOUVEL
Directrice de projet
Hydrogéologue

+

Marie VOGUET
Hydraulicienne

+

Marilyn ODET
Cartographe et hydraulicienne

Julie SEEGERS
Directrice de projet
Ingénieur agronome

+

Claire-Marie LUITAUD
Ingénieur agronome

Notre approche à chaque étape de la démarche



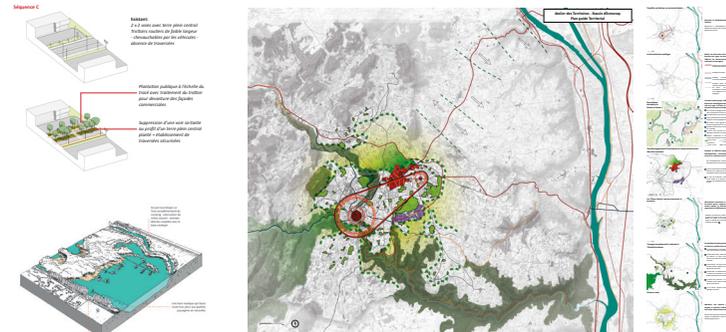
ATELIER 1

- Immersion
- Ecoute
- Intuitions
- Regard neuf extérieur



ATELIER 2

- Retour sur les atouts et faiblesses perçus et vérifiés par l'équipe
- Co-construction et débat
- Synthétiser pour faire converger vers une voie partagée



ATELIER 3

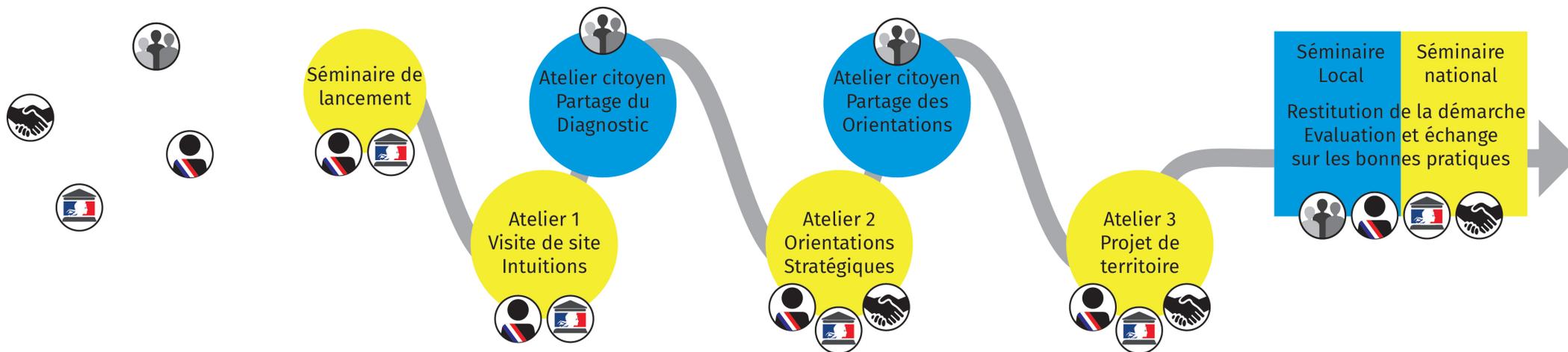
- Croiser les échelles - territoriale et sites démonstrateurs pilotes
- Construire un plan guide territorial, support d'une feuille de route à engager sur le court, le moyen et le long terme

Mars

Juin

Sept.

Automne 2018



Préparation ateliers
Analyse des données sources
Parcours visite de site
Mobilisation des citoyens

Travail inter-ateliers
Rencontres des élus
Entretiens bilatéraux
Visites ciblées

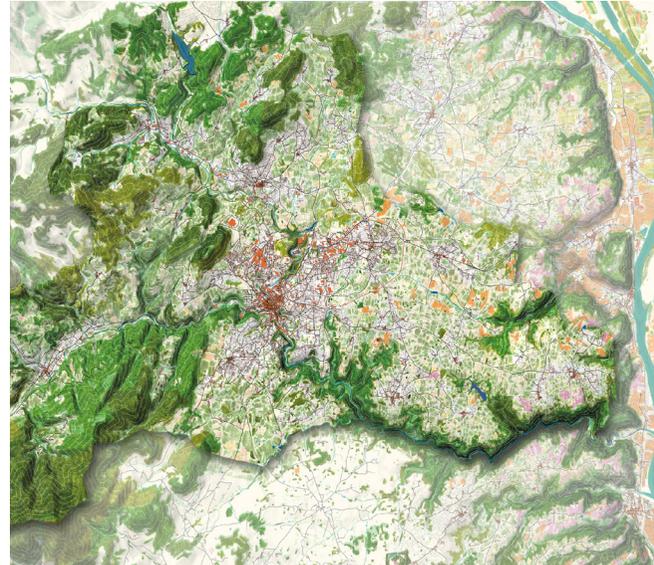
Travail inter-ateliers
Rencontre des élus
Approfondissement des orientations

Travail post-ateliers
Finalisation du plan guide et de la feuille de route
Evaluation de la démarche

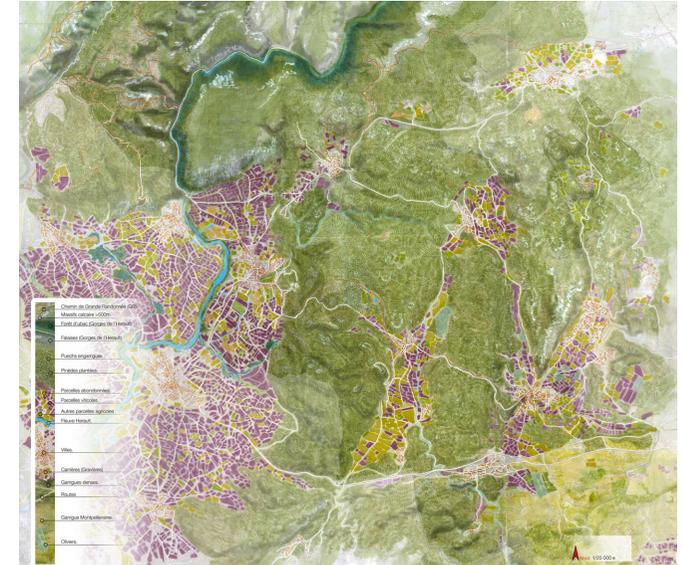
De l'atelier 1 à l'atelier 2



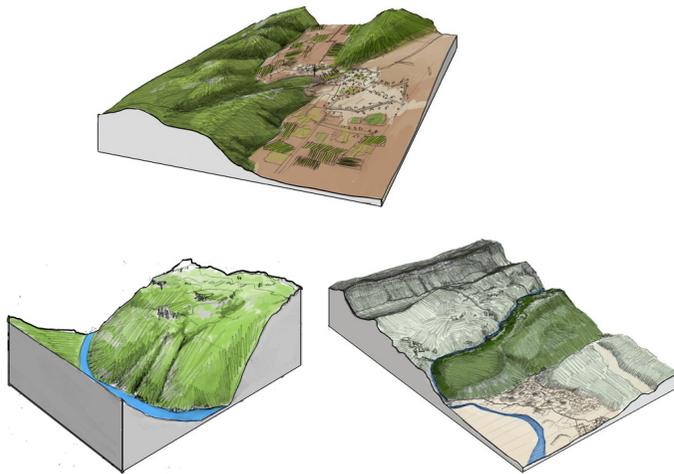
Elaboration à la main en grand format de la carte des paysages du bassin d'Annonay / atelier des territoires 2016/2017 - DDT de l'Ardèche



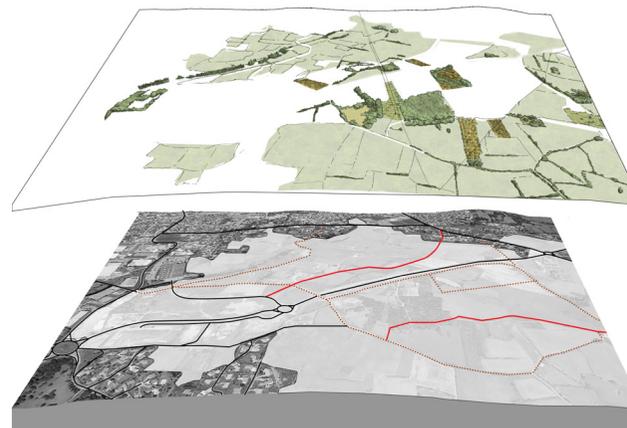
Échelle territoriale (Le bassin d'Annonay / atelier des territoires 2016/2017 - DDT de l'Ardèche)



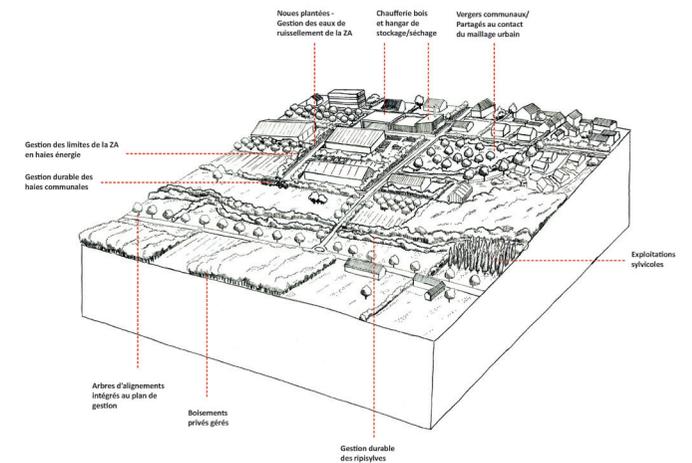
Echelle de l'unité paysagère (Commune d'Aniane / Etude des dynamiques territoriales)



Blocs morphologiques présentant les caractéristiques paysagères du territoire - Étude des dynamiques paysagères - canton d'Aniane

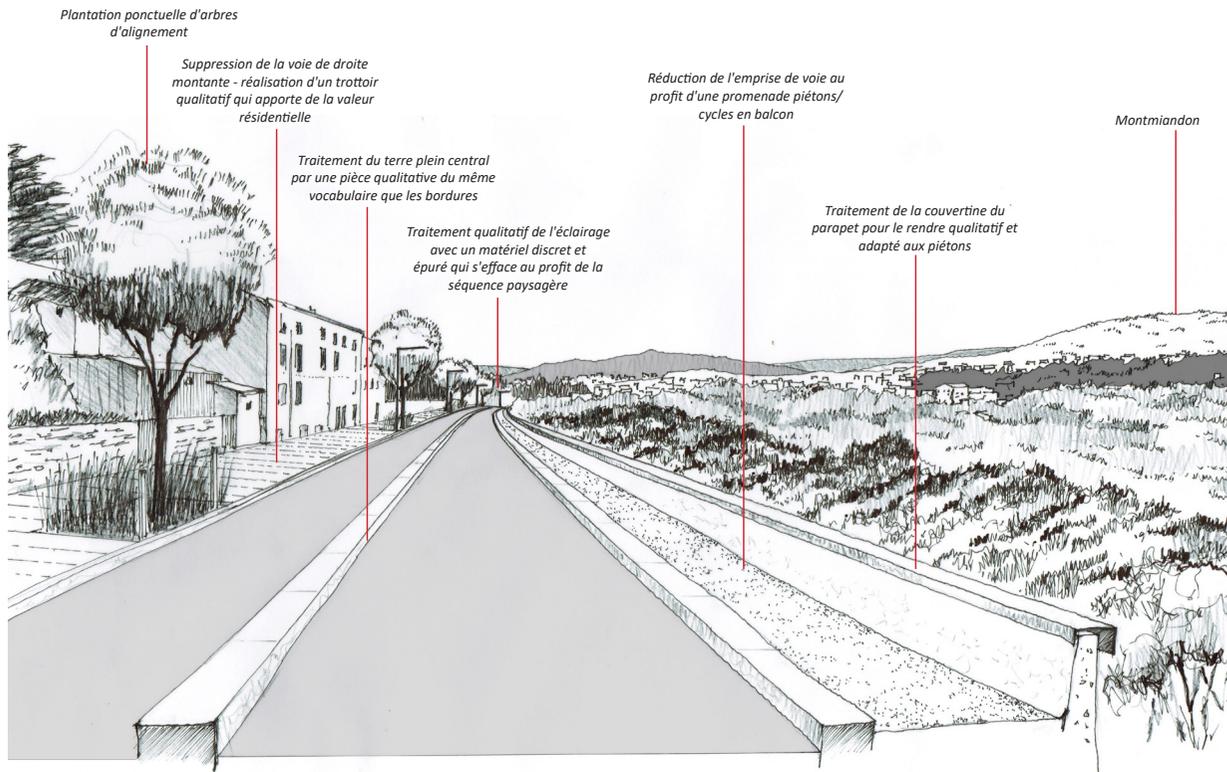


Bloc diagramme par couches présentant les structures fondamentales formant le paysage - Atelier des territoires du bassin d'Annonay - 2017



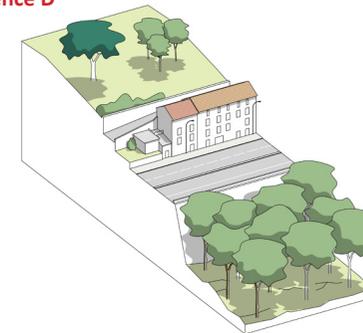
Objectifs de qualité paysagère et enjeux de projet - Atelier des territoires Vallée de la Bresle - publication du Ministère 2016 - réalisation C.Bollinger pour l'atelier JAM

Atelier 3 - Zooms démonstrateurs (exemple AT Annonay)



Séquence D

Séquence D



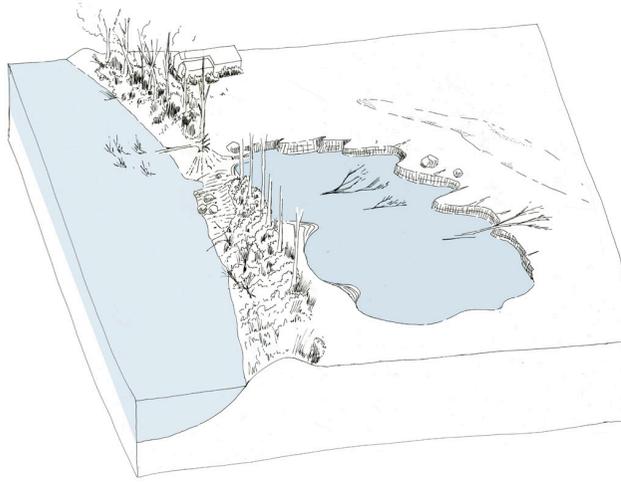
Existant:
2 x 2 voies avec terre plein central
Un seul trottoir routier de faible largeur côté habitations absence de traversées



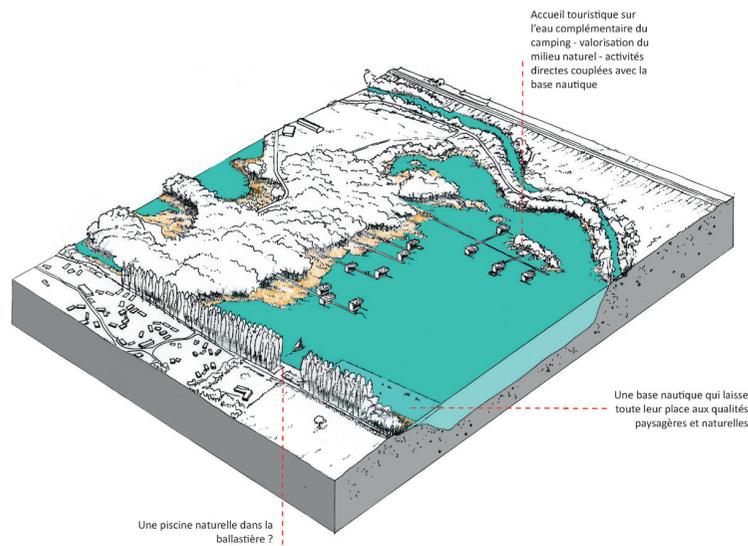
Suppression d'une voie sortante au profit d'un large trottoir urbain au pied des façades + plantations ponctuelles

Organisation d'une circulation piéton/cycles en balcon le long du parapet

Atelier 3 - Prospective sur des sites démonstrateurs

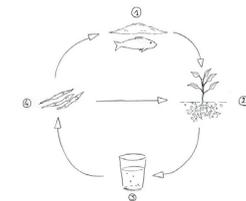
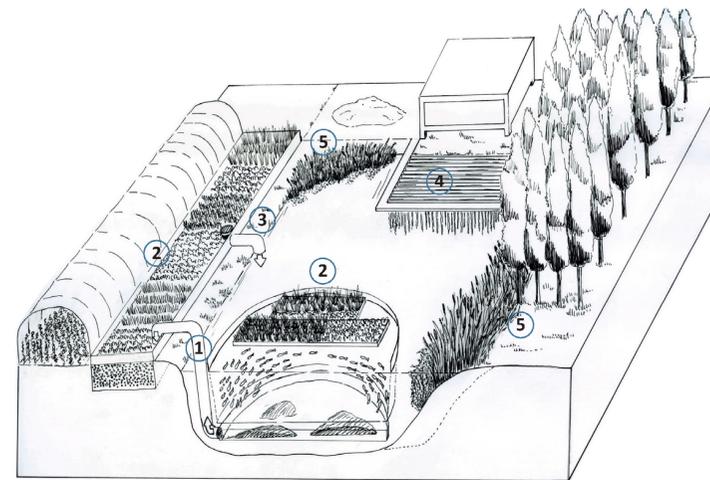


Processus de recolonisation du milieu alluvial sur les rives de l'Hérault - S.Lacourt 2012



Objectifs de qualité paysagère et enjeux de projet pour requalifier les ballastières - Atelier des territoires Vallée de la Bresle - publication du Ministère 2016 - réalisation C.Bollinger pour l'atelier JAM

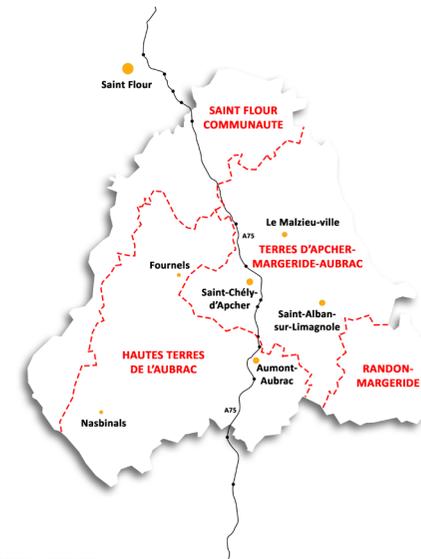
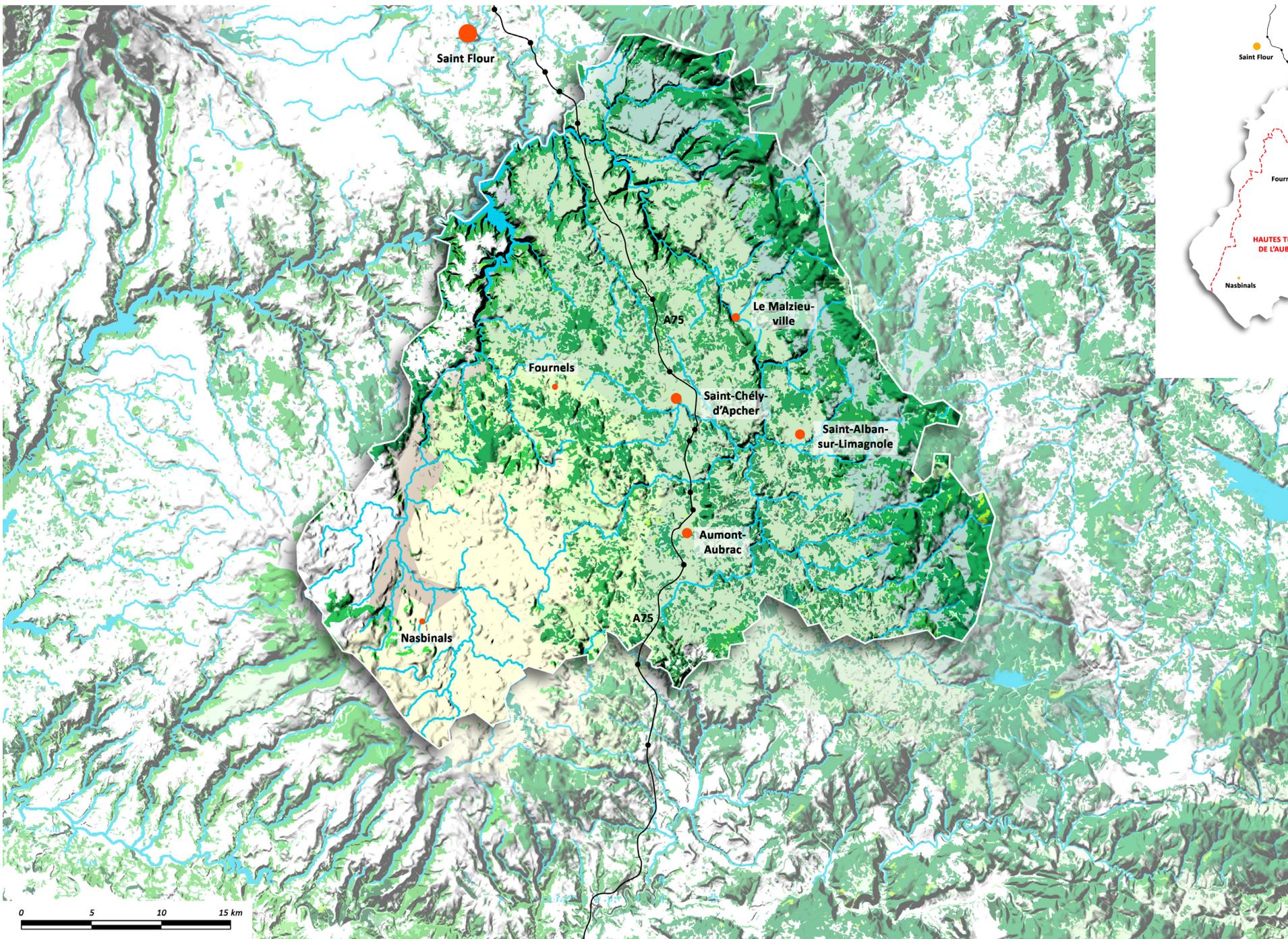
aquaponie Bloc diagramme de principe



- 1 **Pompage des effluents**, déjections pisciculture très riches en azote et phosphore
- 2 **Cultures en aquaponie**, soit sous serres et en bacs de culture sur billes d'argile, dont les bactéries aérobies transforment les nitrites en nitrates et nutriments utilisés par les plantes. Soit cultures en radeaux flottants directement sur l'élevage, épurants des eaux par bioremédiation
- 3 **Lagunage et épuration des eaux**, de 40 à 90% des nitrates selon l'équilibre, le rejet se fait par surverse dans l'étang
- 4 **Alguoculture**, permet également l'épuration des nitrates, mais surtout la culture de fertilisants riches en calcium et magnésium, son utilisation permet la stimulation racinaire sur les cultures attenantes ou l'export sur des cultures de pleine terre
- 5 **Cultures sur remblai immergé de plantes épuratrices** pour obtenir un milieu autogéré riche en biodiversité, améliore la tenue des berges et présente un habitat riche pour les espèces amphibiennes. Culture également de la ripisylve dans le but de maintenir par son ombre une température propice à l'aquaculture et une bonne oxygénation de l'eau, filtre des pollutions de surface, tenue des berges, bois d'œuvre ou de chauffage à terme.

Présentation des principes de l'aquaponie appliqués aux ballastières - Atelier des territoires Vallée de la Bresle atelier 2 - réalisation S.Lacourt pour l'atelier JAM

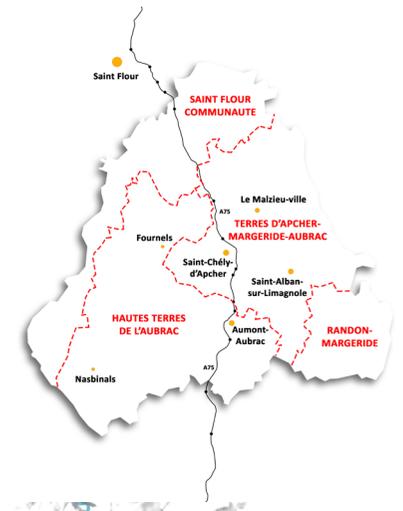
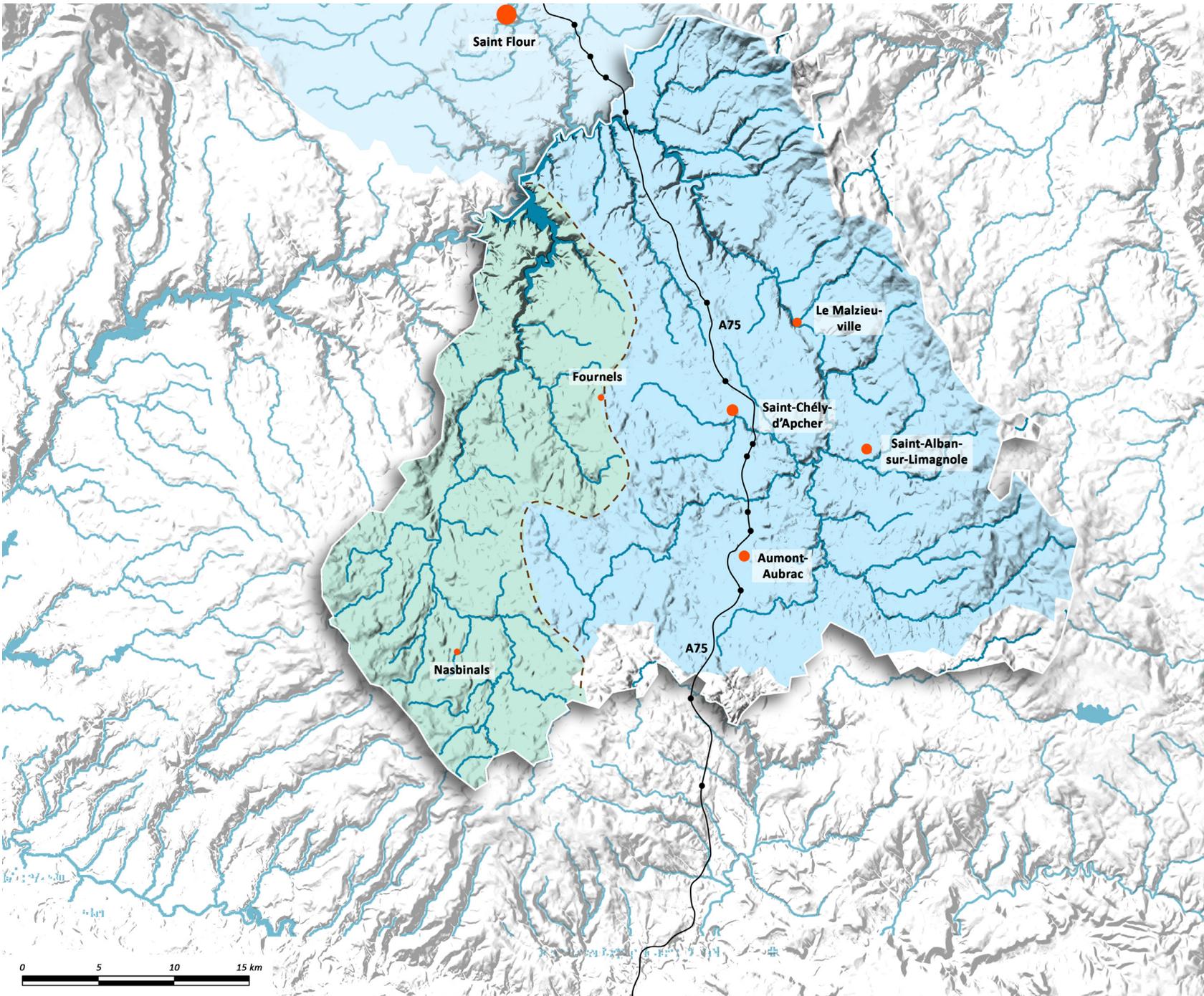
Une géographie et des paysages caractéristiques



LEGENDE

- Montagne de la Margeride
- Plateaux et Vallées de la Margeride orientale
- Plateau boisée de l'Aubrac
- Plateau ouvert de l'Aubrac
- Vallée boisée et gorges du Bes
- Haute vallée ouverte du Bes

Deux bassins versants orientés vers le Nord



- L'eau et le vivant**
(couvert végétal/sols/
tête de bassin versant/
élevage/écosystèmes)
- L'eau et l'attractivité**
(usages et modes de gestion
globale/tourisme/activités)
- L'eau et le développement**
(climat/bilan hydrique et
températures/aménagement
adapté et prenant en compte
la composante eau)

LEGENDE

- Ligne de crête
- Bassin versant de la Tuyeze
- Bassin versant du Bès

L'eau et le vivant



Le couvert végétal - des prairies aux boisements

La question des sols

La position en tête de bassin versant

Agriculture et élevage

Ecosystèmes et milieux spécifiques

L'eau et l'attractivité



Les usages

Les modes de gestion
globale de la ressource

Eau et tourisme

Eau et activités

L'eau et le développement



Comment prendre en compte la composante eau dans les projets d'aménagement et de développement économique?

Comment maintenir les spécificités paysagères locales tout en développant des projets sur le territoire?

Le déroulement de l'atelier 1



Première Journée
29 mars 2018

Parcourir le territoire en ciblant des points clés représentatifs



Seconde Journée
30 mars 2018

Partager collectivement les sujets fondamentaux de la démarche et orienter la prospective

un défi pour l'avenir
L'eau

**ATELIER DES TERRITOIRES
BÈS-TRUYÈRE 2050**

**CITOYENS,
VOTRE AVIS NOUS
INTÉRESSE !**

Nous discuterons ensemble de l'avenir de l'Aubrac et de la Margeride, dans le cadre de la démarche d'Atelier des Territoires "Bès-Truyère 2050", initiée par les Communautés de Communes Hautes Terres de l'Aubrac et Terres d'Aperch Margeride Aubrac, en partenariat avec la préfecture de la Lozère et l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Quel avenir pour l'eau en Aubrac et Margeride ?
L'eau est notre bien commun.
Les sources, les ruisseaux et les rivières - le Bès et la Truyère - font vivre notre territoire. Cette ressource précieuse est aussi fragile. Habitants, agriculteurs, pêcheurs, amoureux de la nature, promeneurs, consommateurs... nous sommes tous concernés et chacun a des choses à dire, même s'il n'est pas spécialiste.

Vous êtes invités à participer à l'une de ces deux réunions citoyennes :

SAMEDI 31 MARS À 15H à Saint-Alban-sur-Limagnole
OU
SAMEDI 31 MARS À 15H à Nasbinals

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
- par téléphone au 04 66 49 41 27
- par email à bes-truyere.2050@adour-garonne.fr
- en flashant le code :

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE
Région Occitanie
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DE LA LOZÈRE

Troisième Journée (équipe)
31 mars 2018

Diffuser la démarche auprès du public et faire remonter les enjeux importants pour la société civile